

CINQUIEME RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT : L'ORGANE DE COORDINATION FORMELLEMENT INSTALLE

Le Ministre du Plan et de l'Aménagement du Territoire, Monsieur Adama Tiémoko DIARRA, a procédé, le lundi 19 novembre 2018, à l'installation officielle du Bureau Central de Recensement, chargé de la mise en œuvre du Cinquième recensement général de la population et de l'habitat (RGPH5) qui avait à ses côtés le Représentant résident par intérim du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), Monsieur Mr Cheikh Mohamed Tidiane MBengue. La cérémonie a eu lieu en présence des responsables de l'Institut national de la Statistique (INSTAT) et de plusieurs autres structures du Système Statistique National (SSN) du Mali. Y ont également pris part près d'une dizaine de partenaires techniques et financiers contributeurs au projet RGPH5.

Pour la mise en œuvre du RGPH5, la loi admet d'ériger l'INSTAT en BCR. En fait, c'est une partie du personnel de la structure centrale du Système Statistique National qui est mis à disposition pour conduire cette opération de recensement d'envergure. L'organe, en l'occurrence le BCR, est à présent logé dans un local à Baco Djikoroni Golf. L'édifice servant de siège a été mis à disposition par la Banque et devrait être équipée (mobiliers et fournitures) à hauteur de 59 millions de F CFA par l'UNFPA. « L'immeuble moderne qui servira de quartier général au BCR offre un environnement suffisamment attrayant et un cadre de travail approprié et adéquat favorable à la conduite des travaux d'exploitation des données du recensement », a indiqué le Directeur Général de l'INSTAT. « Dans l'espoir que ce nouveau bâtiment répondra aux attentes des techniciens du Bureau Central de Recensement en matière d'infrastructure de traitement et d'exploitation des données, j'ose croire que le Cinquième recensement général de la population et de l'habitat sera un véritable succès », a déclaré, pour sa part, le Ministre du Plan et de l'Aménagement du Territoire. Adama Tiémoko DIARRA a souligné que le RGPH5 du Mali s'inscrit dans la génération des recensements de la décennie 2020, avec comme recommandation des Nations Unies l'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour la collecte et le traitement des données. « La conduite des travaux nécessitera un assemblage d'outils informatiques tels que les tablettes, les smartphones, les connexions internet, etc. », a répété le Ministre DIARRA, soulignant que « ces innovations majeures dans l'approche de collecte, de traitement, d'analyse et de diffusion des données sont de nature à réduire les délais de publication des résultats et également à améliorer la qualité des données recueillies ».

Le RGPH est la source privilégiée des données démographiques indispensables à la planification du développement économique et à l'évaluation des politiques publiques. Il fournit des indicateurs non seulement sur la taille, la composition et la répartition spatiale de la population mais aussi sur les mouvements naturels et migratoires ainsi que sur les caractéristiques des logements et les conditions de vie des ménages. « Compte tenu de l'importance des données statistiques, le Président de la République, son Excellence Ibrahim Boubacar KEITA, en a fait une priorité dans son offre politique aux maliens, notamment dans l'axe portant sur la "Promotion d'une croissance économique inclusive" », a souligné le Ministre DIARRA.